

# Aménagement de la ZAC « Le Jardin des Ormes » à Peyrestortes

19/12/14



ZAC Les Faichettes – Après modification du dossier de réalisation



Alain Dario, Jean-Marc Pujol et Yohann Moreau

D'une superficie de 18,6 hectares, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dénommée Le Jardin des Ormes, situé sur la commune de Peyrestortes, comprendra à terme environ 500 logements, un groupe scolaire, des jardins familiaux, quelques commerces et services de proximité dans un cadre paysager et environnemental de qualité. L'offre de logements sera diversifiée avec différents types d'habitat : logements individuels,

**logements en immeubles collectifs ou semi-collectifs de faible hauteur en accession ou en locatif aidés.**

Suite à l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC et du programme des équipements publics modificatifs par la Conseil de Communauté de l'Agglo Perpignan Méditerranée du 3 novembre 2014, un avenant à la convention de concession d'aménagement a été signé, ce vendredi 19 décembre 2014, entre Jean-Marc Pujol, ès-qualité de président de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, et Yohann Moreau, le représentant et associé de la SAS Peyrestortes Aménagement, en présence d'Alain Dario, maire de Peyrestortes. Cette convention a pour objet de préciser les conditions de réalisation de l'opération par l'aménageur.

Il est prévu un démarrage des travaux d'aménagement de la tranche 1 au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour un lancement des premières constructions au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015.

Cette opération est labellisée HQE Aménagement, certifiée par Certivéa, traduisant ainsi la qualité environnementale de l'opération.